

Production biologique : lucrative, mais exigeante !

Les producteurs biologiques sont une denrée recherchée, attention toutefois avant de faire le saut. Les exigences sont élevées. Mais pour ceux qui osent, le travail en vaut largement la peine.

À Saint-Alexis-de-Montcalm, la neige vient à peine de disparaître, le travail dans les champs n'est pas encore commencé, mais dans la tête de Marcel Mailhot tout est déjà prévu depuis deux ans.

À l'heure actuelle, 40 % de sa production de 364 hectares est certifiée biologique, un chiffre qu'il veut augmenter à 75 %. «La planification est l'un des principaux critères de réussite en biologique. La certification nécessite trois ans de préparation. En 2014, la décision a été prise de convertir une partie de notre production. Nous avons d'abord loué des champs qui étaient déjà en régie biologique et nous avons commencé notre transition sur nos propres terres», explique le producteur.

Sans détour, le producteur admet qu'il est difficile de se classer biologique. Lui-même lors de sa 1^{re} année a perdu sa certification pour une erreur d'épandage d'un produit accepté en poudre, mais non en liquide. «La récolte était vendue, mais nous avons dû "dévendre". Oui, cela nous a occasionné une perte énorme, mais je n'en veux pas du tout au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

Au Québec, depuis deux ans, 1249 fermes ont obtenu leur certification biologique toutes productions confondues. Plus les 250 qui sont en processus de certification.





(CARTV), il a fait son travail. Si c'était simple, tout le monde le ferait.»

Pour être certain d'éviter les erreurs, l'homme d'affaires a embauché une personne responsable du dossier. «Elle s'occupe de préparer les procédures et de transmettre toute la réglementation.» Marcel Mailhot s'assure aussi que tous les employés s'impliquent et comprennent l'importance de répondre à toutes les exigences. «Nous sommes toujours aux aguets. Il suffirait qu'un tracteur ait été dans un champ conventionnel sans avoir été désinfecté et lavé pour perdre notre certification.» Quelle machinerie fait quoi? Est-ce que les registres ont été bien remplis? Est-ce qu'il y a présence d'insectes ou de mauvaises herbes? Marcel Mailhot scrute tout à la loupe. Il dort pratiquement dans le champ en période de production, dit-il à la blague.

Âgé de 56 ans, l'agriculteur cumule plus de 40 ans d'expérience. «Je suis né dans le champ.» S'il a pris la décision de faire le saut en production biologique, c'est qu'il avait le sentiment d'avoir fait le tour du conventionnel. «Mon principal client est Bonduelle. Ils sont venus sonder mon intérêt pour le biologique parce qu'il voulait faire ce virage. J'y ai vu une belle occasion.» Le besoin de défis, mais aussi le doute quant à l'efficacité des produits qu'on lui vendait sont venus conforter sa décision. «La tendance est à un plus grand respect de l'environnement et on voit bien que même sans les "produits miracles", j'ai une bonne production. Tout est question de connaissances.»

UNE QUESTION DE CONVICTION

Étrangement, Marcel Mailhot ne correspond pas tout à fait au portrait type des producteurs susceptibles de se convertir. En effet, selon une recherche de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) fait auprès de 30 participants, ce sont plutôt les jeunes qui sont le plus susceptibles de faire le saut. «Les convictions personnelles sont puissantes dans la décision d'adopter la production biologique, mais d'autres facteurs comme la présence d'un réseau de producteurs et des revenus se situant entre 50 000\$ et 250 000\$ sont aussi des points à

considérer. En effet, si l'entreprise se situe dans une région où une production biologique est relativement présente, il y a plus de probabilités de devenir biologique», raconte Luc Belzile, agronome et économiste à l'IRDA. En production maraîchère, l'étude a aussi démontré que lorsque l'exploitant principal est une jeune femme, la chance de conversion est plus grande.

Bien qu'il comprenne l'intérêt de la jeune génération de producteurs, Marcel Mailhot croit qu'ils doivent acquérir une bonne dose d'expérience et de connaissances avant de faire le saut. «Il n'y a pas de pensée magique, tout part du sol. Il faut le connaître ainsi que sa chimie.» >



Marcel Mailhot, propriétaire des Productions maraîchères Mailhot.

Productions maraîchères Mailhot

Lieu : Saint-Alexis-de-Montcalm, Lanaudière.

Propriétaires : Marcel Mailhot et la relève Raphaëlle Mailhot, 27 ans, et Simon Landry, 24 ans.

Superficie en culture : 364 hectares.

Productions : Brocoli, chou-fleur, chou romanesco et haricots extra-fins destinés au marché de la surgélation.

Historique : Avant 1984, la ferme familiale produit une grande variété de légumes et de fruits répondant aux besoins de ses divers clients (carottes, navets, rhubarbes, fraises, concombres, etc.). En 1984, la ferme familiale devient Productions maraîchères Mailhot. En 2014, c'est le début de la transition vers une régie biologique. En 2017, 40 % des terres sont converties.

Jérôme-Antoine Brunelle, agronome et coordonnateur au développement de l'agriculture biologique à l'Union des producteurs agricoles (UPA), confirme que les défis agronomiques dans le secteur maraîcher sont importants. Évidemment, la recherche et le développement aide énormément pour le développement de biopesticides. Malgré tout, ceux-ci ne seront d'aucune aide si le producteur n'arrive pas exécuter correctement les principes agronomiques de base comme les rotations. Aussi, il faut y mettre du temps. Selon l'agronome, la culture biologique demande entre 30 % à 40 % plus de temps. « Il faut aller voir le champ, déterminer quelles sont les mauvaises herbes et prendre les bonnes décisions en conséquence. » Au-delà des rendements dans le champ, il explique que devenir biologique implique aussi une modification de son mode de pensée. « Le système de gestion de ce type de ferme est différent, la manière dont tu regardes ton champ aussi. Il y a la technique, mais aussi la tête. »

Nicolas Turgeon, conseiller expert pour le secteur biologique au MAPAQ, croit qu'avant de prendre la décision de convertir sa production, un agriculteur doit avoir les qualités nécessaires pour passer à travers toutes les étapes. « Il doit être ouvert, curieux, passionné et prêt à remettre en question ses pratiques. Il n'y a aucune technique qui résout un problème à 100 %. Il faut être prêt à se creuser la tête, car c'est un ensemble de choses qui demande une compréhension de ce qui se passe. »

DES INCITATIFS À LA CONVERSION

Selon les données du Portail bio Québec, le secteur biologique est plus populaire que jamais. Toutes productions confondues, depuis deux ans, 1249 fermes, soit 76 de plus que l'année précédente, ont obtenu leur certification, et ce, sans parler des 250 qui sont en processus. Ce sont surtout les acériculteurs qui mènent le bal, mais ils sont suivis de près par les maraîchers.

L'engouement n'est pas près de s'éteindre. L'an dernier, Radio-Canada rapportait que le Cégep de Victoriaville battait un record d'inscriptions dans son programme en agriculture biologique. Au total, 68 demandes d'admission ont été reçues



Quoi faire avant de devenir biologique

1. S'informer, aller dans des colloques, lire des ouvrages, etc.
2. Aller voir ce qui se passe chez des producteurs biologiques.
3. Recourir à des services-conseils.
4. Commencer avec une parcelle. Il n'y a pas d'obligation de se convertir à 100 %.
5. Persévérer.

pour le profil en production légumière et fruitière biologique. Seulement 32 nouveaux étudiants seront admis en septembre prochain.

Cette hausse ne suffit toutefois pas à répondre à la demande puisque celle-ci a augmenté de 15 %, tandis que l'offre de seulement 2 %. Le MAPAQ souhaite changer la donne. « Le développement du biologique se porte bien avec les circuits courts et les paniers, mais il y a du chemin à faire avec la grande distribution. La volonté de Bonduelle de faire du Québec une plaque tournante du bio risque de faire changer les choses en faisant appel à de gros joueurs », explique Nicolas Turgeon.

Pour aider les entreprises à se convertir, le gouvernement a mis en place des incitatifs financiers par son programme Stratégie de croissance biologique qui a été prolongé jusqu'en 2022. L'objectif est d'augmenter de 10 % les superficies et le nombre d'entreprises biologiques. En gros, les agriculteurs reçoivent 2500 \$ durant la période de pré-certification et un autre 2500 \$ après la certification en plus de l'aide financière pour les services-conseils.

La conviction, c'est bien, mais avec de la rentabilité, c'est encore mieux. Marcel Mailhot confirme que la production biologique est rentable. Oui, il a dû investir plusieurs centaines de milliers de dollars pour la main-d'œuvre, les pertes pendant la période de transition, la modification de sa machinerie, etc. « C'est une période où il faut avoir les reins solides. » La prime est toutefois alléchante. « Pour 1 \$ en conventionnel, je reçois 1,80 \$ en biologique. » Qu'importe l'argent, le biologique est là pour rester, mais comme dans d'autres choses, il faudra de la force et de la persévérance pour réussir. 🌱

Julie Roy est journaliste pigiste spécialisée en agroalimentaire. Elle est responsable de la section Fruits et légumes du *Bulletin des agriculteurs*.